

MAIRIE DE ROUSSET  
12 rue de la mairie  
05190 ROUSSET



Tél:04.92.54.45.50

Mel : [mairiederousset@gmail.com](mailto:mairiederousset@gmail.com)

## **Compte rendu du conseil Municipal en date du 10 août 2020**

### Achat véhicule :

Madame le Maire rappelle que le 2ème véhicule des agents techniques, le Peugeot Expert, nécessite de gros travaux mécaniques qui ne semblent pas judicieux. Mme le Maire propose plutôt l'achat d'un véhicule.

M.ROMANO votant contre l'achat d'un véhicule

10 votes pour l'achat d'un véhicule de préférence neuf

Le Conseil ayant accepté à la majorité cette option, des devis ont été faits pour un véhicule neuf ou un véhicule d'occasion.

Au vu des devis présentés les conseillers choisissent l'achat d'un véhicule neuf (seulement 2500€ d'écart de prix avec le véhicule d'occasion)

Camille Chaîne soumet l'idée de chercher un véhicule utilitaire essence.

Le Conseil décide de reporter la décision à la prochaine réunion avec des devis complémentaires

### Création de poste:

Madame le Maire rappelle que suite à la décision de titulariser la secrétaire de mairie, il est nécessaire fermer le poste actuellement occupé. Le grade étant changé pour la titularisation de l'agent (cf dernier conseil) une vacance de poste est ouverte à compter du 3 septembre 2020 pour une durée d'un mois.

Mme le maire propose une augmentation des heures hebdomadaires effectuées par la secrétaire. Elles passeraient de 25h à 28h à partir du 2 octobre.

Les membres du conseil acceptent à l'unanimité ces deux propositions.

### Contrat accroissement activité :

Le contrat de la secrétaire se finissant au 02 septembre 2020, et dans l'attente de la validation de la création de poste nécessaire, un contrat pour accroissement d'activité est proposé du 3 septembre au 2 octobre.

Les membres du conseil municipal, approuve à l'unanimité cette proposition.

### Convention avec le SDIS :

Madame le Maire propose de signer une convention avec le SDIS afin d'effectuer la vérification techniques des poteaux incendies communaux. Cette convention est valable 3 ans pour un montant de 32€/poteau.

Les membres du conseil municipal, approuve à l'unanimité cette proposition.

### Comité des fêtes

Le comité des fêtes ayant été renouvelé, une invitation a été adressé afin qu'ils viennent se présenter et évoquer les festivités à venir. N'ayant pu être présents, un mail a été adressé à la mairie avec le nom des membres de l'association, à savoir :

Président : M.MASSON Christian

Vice-Président : M.CASTAGNIER Pascal

Trésorier : M.NESCI Nicola

Secrétaire : Mme NESCI Marion

### **Questions diverses**

Madame CHAINE a soulevé le sujet des heures d'ouverture de la mairie. Les personnes qui auraient besoin de faire signer un papier sont obligés de poser une demi-journée de congés. Madame le Maire rappelle qu'une permanence est faite le second samedi du mois de 8h à 12 h pour répondre à ce genre de contrainte. Elle ajoute que depuis sa mise en place, il y a très peu de passages le samedi ouvert. De plus les habitants ont l'habitude d'appeler en cas de besoin, la mairie fait le maximum pour répondre aux besoins de ces administrés en prenant rendez-vous si besoin en dehors des heures d'ouverture. La secrétaire essaie d'être disponible dans la mesure du raisonnable.

La secrétaire faisant, à partir du mois d'octobre 3 h de plus par semaine, une ouverture jusqu'à 18h peut être envisagée.

-M.ROMANO demande quand sont prévus les travaux d'eau, on lui indique qu'ils commenceront au mois d'octobre.

-Madame CHAINE demande une copie des budgets 2019 et 2020. Ils lui ont été envoyés par mail.

-M.PISCHEDDA a fait remonter un problème de bottes de paille sur la clôture d'un privé.

-Madame CHAINE a demandé pour Mme OUVRERY les codes du site internet de la commune.

Ceux-ci lui ont été transmis par mail.